Document generated on 07/05/2025 10:43 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Devoir d'état

Louise Mercier

Number 95, Winter 2002–2003

Les ponts : d'art et de génie

URI: https://id.erudit.org/iderudit/15534ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Mercier, L. (2002). Devoir d'état. *Continuité*, (95), 3–3.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

CONTINUITÉ

Le magazine ***Continuité*** est un trimestriel publié par les Éditions Continuité inc. Fondé en 1982 par le Conseil des monuments et sites du Québec, ***Continuité*** bénéficie de l'appui du CMSQ, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Bureau des arts et de la culture de la Ville de Québec. ***Continuité*** reçoit une aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour ses dépenses d'envoi postal. ***Continuité*** est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) et il est répertorié dans *Point de Repère*, l'*Index des périodiques canadiens et Hiscabeq*.

Abonnement (4 numéros par année)
27,60 $ / 1 an • 50,61 $ / 2 ans

Conseil d'administration : France Gagnon Pratte (présidente), Jean Belisle (vice-président), Claude Dubé et Danièle Lavoie

Comité de rédaction : Claude Dubé, France Gagnon Pratte, Patrice Groulx, Denys Marchand, Louise Mercier, Pierre Ramet et François Varin

Directrice et rédactrice en chef : Louise Mercier

Adjoint à la rédaction : Réal D'Amours

Collaboratrice : Denyse Légaré

Réviseure et correctrice d'épreuves : Sophie Marcotte

Graphiste : Lydie Colaye

Promotion et publicité : Renée Girard

Service des abonnements : Lucienne Roy

Comptabilité : François Labbé

Photogravure et quadrichromie : Transcontinental
Impression : Imprimerie J.B. Deschamps
Distribution postale : Les ateliers TAQ
Vente en kiosque : LMPI

Correspondance :
ÉDITIONS CONTINUITÉ INC.
82, Grande Allée Ouest, Québec
(Québec) Canada G1R 2G6
Téléphone : (418) 647-4525
Télécopieur : (418) 647-6483
Courriel : continuite@megaquebec.net
http://www.cmsq.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-0714-9476

Toute reproduction ou adaptation interdite sans l'autorisation de *Continuité*

Envoi de publication, enregistrement n° 09924
Port payé à Québec
Date de parution : Décembre 2002

Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, chapeaux, sous-titres, intertitres, légendes et le choix des illustrations sont généralement de la rédaction. Le générique masculin est employé dans le seul souci d'alléger le texte.

DEVOIR D'ÉTAT

Dans ce pays de démesure, où rivières et fleuve ont longtemps été des obstacles à franchir, l'ingéniosité et l'opiniâtreté des gens ont permis de créer de beaux et de grands ouvrages. Ponts de bois, ponts de fer ou d'acier, résistants au temps et à l'humeur des rivières, ont remplacé bacs et ponts de glace. Plusieurs de ces témoins de notre persévérance subsistent encore dans nos paysages. Nous les utilisons chaque jour, mais prenons-nous le temps de les admirer pour ce qu'ils sont : des ouvrages d'art et de génie ?

La protection de ce patrimoine nécessite une vision partagée entre les nombreux acteurs en présence. Devant l'immense défi technique et financier que représentent l'entretien et la pérennité de ce patrimoine, il faut se demander qui assure aujourd'hui cette vision cohérente.

Le ministère des Transports du Québec a de lourdes responsabilités dans la sauvegarde de ces ouvrages. Au cours des décennies, il a réalisé des inventaires et cumulé une bonne connaissance de ces structures. Toutefois, bien qu'elles soient annoncées depuis longtemps, les politiques sur les ponts couverts et les ponts de fer n'ont toujours pas vu le jour. Et devant la lenteur du ministère de la Culture et des Communications à adopter sa politique du patrimoine, il semble peu probable que le ministère des Transports soit le premier à aller de l'avant. Pourtant, la protection des ponts témoigne largement de l'importance du rôle exemplaire que l'État devrait jouer en matière de gestion de son propre patrimoine. Et il y a urgence d'agir : n'est-il pas affolant de constater qu'il ne reste que 89 des quelque 1000 ponts couverts construits dans la première moitié du XX^{e} siècle ?

Bien sûr, la mobilisation des citoyens a fait la différence dans la sauvegarde de plusieurs ponts, mais, soyons réalistes, on ne peut imposer à des petits villages le poids financier de l'entretien de ces grandes structures. L'État a un rôle crucial à jouer dans ce domaine. D'autant plus qu'à l'heure où le tourisme est un moteur économique important, nos ponts deviennent des éléments d'intérêt dont la mise en valeur peut faire la différence dans des milieux qui doivent jouer de tous leurs atouts.

CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC

La Fondation Rues principales

Villes et villages d'art et de patrimoine